

PRIX DES MONCELINIERS

3ème(P/ 4925), Classe 4 — 24/08/2024 19h47, LA MARTINIQUE

PLAT, 1,900 meters, Corde à GAUCHE, Terrain COLLANT (4,5)

6,600 (3,300, 1,320, 990, 660, 330)

ARRIVÉE OFFICIELLE: 10 Engagés 2 Forfaits 8 Partants Définitifs - Course Premium -

Temps du 1er : 2'8.70 (Rédak : 1'7.73)

HANDICAP DE CATEGORIE

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus

Seront qualifiés dans cette épreuve les chevaux auxquels le handิcapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 50 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les femmes au

Décisions des commissaires

kg La température extérieure relevée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires ont autorisé le hongre LOI DU TALION à être accompagné en main au départ non monté, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. Les Commissaires ont autorisé le hongre LOI DU TALION à être muni d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ. La pouliche MISS ESTRELLA a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place	Cheval	N°	Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids	Gain	Prim.	Prim.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs prop. elev.
-------	--------	----	-----------	--------------------	----------	--------------	------------	----------------	--------	-------	------	-------	-------	--------	---------------	---------	----------------------

1	MISS ESTRELLA <u>F.P.S. 4 A.</u>	03	Par: SIDPOUR et ESTRELLA DELNORTE (SLICKLY)	(Corde:08)		MME ANGELA THIBAUT	MME A. THIBAUT	972	MATTHIAS LAURON	62,5 kg (62 kg)	3.300 1.485 622	ONN	MME LR. RUSTER
2	DEVNA <u>F.P.S. 6 A.</u>	07	Par: AMADEUS WOLF et DYKAM (DYLAN THOMAS)	2.L (Corde:01)		MR BENOIT MAGDELEINE	MME L. DUPELIN LALUNG	972	JEREMY MOISAN	58 kg (57,5 kg)	1.320 594 248	NNL	SUC. M. JARLAN
3	ADHAMIY <u>F.P.S. 4 A.</u>	02	Par: BORN TO SEA et THAWRAAT (CAPE CROSS)	2.L (Corde:07)		MR JEAN-CHARLES DELASSE	MME L. DUPELIN LALUNG	972	YOANN BABOT	62,5 kg (62 kg)	990 445 186	NNN	LEMZAR SARL
4	LOI DU TALION <u>H.P.S. 4 A.</u>	08	Par: SIDPOUR et TU T'LAISSES ALLER (HERNANDO)	3.5 (Corde:05)		MR THIERRY HAYOT	S. JOUSSELIN	972	MR ISIDORE BOUAZIZ	55 kg (54,5 kg)	660 297 124	NNL	O. NEMORIN
5	POLYXO <u>F.P.S. 4 A.</u>	01	Par: ZIZANY et QUEEN OF POLAND (HALLING)	CTT (Corde:06)		MR BENOIT MAGDELEINE	MME L. DUPELIN LALUNG	972	REMI CAMPOS (CHE)	62,5 kg (62 kg)	330 148 62	NNN	N. CAMPOS, JC. CAMPOS, RAY. CAMPOS
6	HYNNDAH <u>H.P.S. 7 A.</u>	04	Par: ASANGA et DAHLIA DEUX (CONQUISTACKY)	4.L (Corde:03)		MR FRANCOIS BORDERIEUX	F. BORDERIEUX	971	FRANCK TORRALBA	62 kg (61,5 kg)		ANL	R. SAINTE ROSE,MME D. SAINTE- ROSE, D. SAINTE- ROSE,MME H. SAINTE- ROSE

7	JOHN STEED <u>M.PS. 3 A.</u>	Par: RECORDER et 05 EXTRA CHARGE (SIYOUNI)	16L (Corde:04)		MR LAURENT SOLVAR	L. SOLVAR	971	MME FLAVIE PARMENTIER	59,5 kg (60,5 kg)	NNN	HARAS DU MONT DIT MONT
8	SANGA SURPRISE <u>F.PS. 3 A.</u>	Par: ASANGA et 06 LADY SURPRISE (SPIRIT ONE)	12L (Corde:02)		MME ANGELA THIBAUT	MME A. THIBAUT	972	JULES MOBIAN	59,5 kg (59 kg)	ONN	D. SINGARIN